

CERCLE POPULAIRE DE TEMPÉRANCE

DE LASALLE (Gard)

RAPPORT

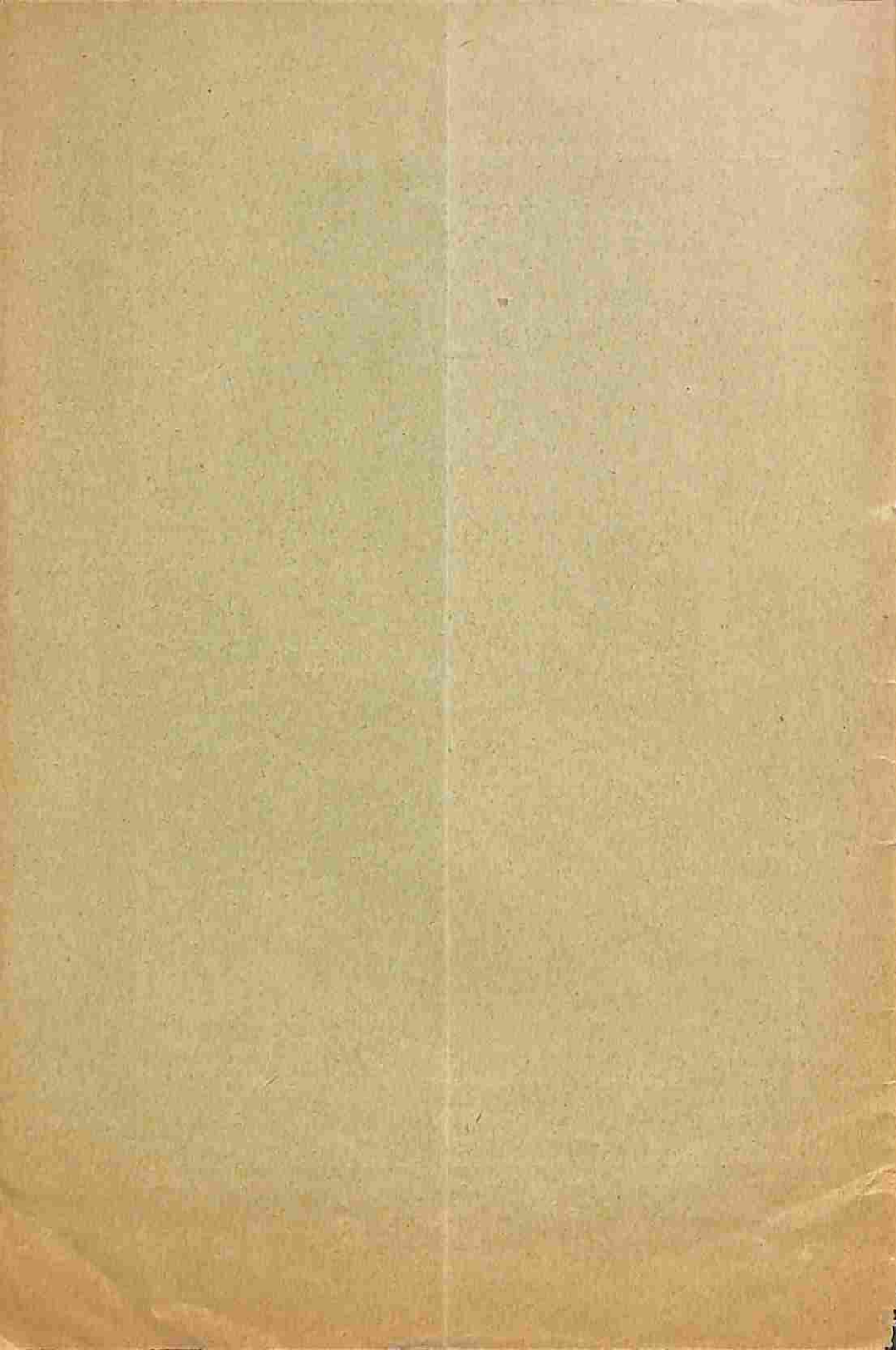
POUR L'ANNÉE 1899

Présenté au nom du Comité par le D^r MALZAC, Président

LE VIGAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. COUÉSLANT

1900



CERCLE POPULAIRE DE TEMPÉRANCE

DE LASALLE (Gard)

RAPPORT

POUR L'ANNÉE 1899

Présenté au nom du Comité par le D^r MALZAC, Président

LE VIGAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE A. COUESLANT

—
1900

BUREAU

Docteur MALZAC, *président*.

Henri MIERMON, cordonnier, *vice-président*.

Jules DESHONS, greffier, *trésorier*.

F. VIALA, instituteur, *secrétaire*.



Le même Bureau a été réélu pour l'année 1900



Note importante : Le montant de la cotisation annuelle est fixée : à 1 fr. pour les membres actifs (plus 0 fr. 15 pour l'impôt). Tout membre donnant une somme minimum de 5 fr. a droit au titre de membre donateur ou honoraire.

Le délai fixé pour le paiement des cotisations est le 1^{er} Mars. Après cette date, tout sociétaire qui n'aura pas payé sa cotisation sera considéré comme démissionnaire.

MEMBRES FONDATEURS OU HONORAIRES

POUR 1899

Mesdames ADHÉMAR (vicomtesse d')

CASSE.

DESHONS Jules.

LÉGAL.

LAFoux Léa. (Mlle)

MIERMON Henri.

MALZAC,

MARTIN de Manoël.

MOMMÉJA Alexandre.

MEYRUEIS Cornély.

QUATREFAGES DE BRÉAU. (Armand de),

QUATREFAGES DE BRÉAU. (Léonce de),

Mlle Léonie VIALA.

MM. AMARINE Jules, menuisier.

BILLY (Edouard de) Paris.

BILLY (Charles de) Paris.

BILLY (William de).

Mgr. BÉGUINOT, évêque de Nîmes.

BEAUX, négociant, Milan.

BILLY (Alfred de), rentier, Le Campet-Paris.

BLAGNY (de).

BLANC Alphonse, viticulteur, St-Hippolyte.

BLANC, pasteur, Montpellier.

BLOUQUIER Charles, rentier, Montpellier.

BOISSIÈRE Henri, conseiller à la Cour d'appel de Nîmes.

BOST Charles, pasteur.

BOYVE (de), Nîmes.

BROUZET Paul, menuisier,

CASSE Gaston, pharmacien, St-Hippolyte.

CASTELNAU, pasteur, Vauvert.

CAZENOVE, (Raoul de) Château du Solier Lasalle.

CAZENOVE (Arthur de) capitaine breveté au 122^e

régiment d'infanterie, Montpellier.

CAUSSE Paul, employé de filature.

CERRET Louis, cultivateur, Calviac.

CERRET Emile, directeur d'école, Nîmes.

CHANTE, pasteur.
Général COSTE, Paris.
COULON Gustave, menuisier.
CROUZET Paul, père, comptable.
CRÈS Louis, filateur.
DAGNIÈRE Alexis, filateur.
DAGNIÈRE Jules, conseiller d'arrondissement, Lasalle.
DESHONS Noël, négociant, Lasalle.
DESHONS Alfred, ingénieur, Pologne russe
DEVISE Fernand, commissaire du gouvernement
près le conseil de préfecture de la Seine, Paris.
DUGUA Salomon, receveur des postes et télégraphes.
ESPAZE Albin, Lasalle.
EYSSETTE Jean, fils.
FESQUET Louis, employé de commerce.
FABRE Louis, maire de Vabres.
GIBELIN Louis, rentier et propriétaire.
GACHE, professeur de rhétorique au lycée d'Alais.
GRANDON, père, à Calviac.
JEAN Casimir, propriétaire, La Coste.
JEAN Albert, propriétaire, Lasalle.
LAGET, propriétaire, Banasterie, Lasalle.
LEENHARDT Eugène, Montpellier.
LAGET Louis, avocat, Nîmes.
Abbé MAGIS, curé doyen, Lasalle
MARTIN Albert, filateur, Soulage, Lasalle.
MARTIN Paul, filateur, Lasalle.
MARTIN Raoul, filateur, Lasalle.
MARVEILLE (Roger de) Lasalle.
MARVEILLE (Maurice de) Ariège.
MARVEILLE (Jules de), Calviac, Lasalle.
MASSAL Théodore, négociant, Alais.
MASSÉ Charles, receveur de l'enregistrement, Lasalle.
MAURIN Albert, conducteur des Ponts-et-Chaussées,
St-Jean-du-Gard.
MAURIN Fernand, cultivateur, Lasalle.
MONTAUT DE CHEYLAN, rentier, Nîmes.
MEISSONNIER Emile, professeur, Marseille.
LE MINISTRE de l'instruction publique.
MEYNARD Louis, négociant, Montpellier.

MEYRUEIS Henri, conseiller général, château de Mallé-
rargues.

MEYRUEIS Fernand, entrepreneur, Lasalle.

MOLIERE Eugène, propriétaire, Les Vignes, Lasalle.

MONTEIL François, filateur, Lasalle.

MOUTHY Emile, agent-voyer, Lasalle.

Le Musée social.

OLLIER DE MARICHARD, propriétaire, Monoblet.

PARRAN, rentier.

PIEYRE (baron), Montredon.

PIEYRE, DE MANDIARGUES, Le Grand Bois.

PIERIER Louis, filateur, Lasalle.

PHILBERT, D^r secrétaire de la Société française de
tempérance.

PUECH Pierre, voiturier, Lasalle.

PUECH Eugène, employé de filature, Lasalle.

PUECH Mallius, maçon, Lasalle.

PUECH Alfred, rentier, Nimes.

QUATREFAGES (de), ingénieur Paris.

L'abbé RATH, curé de Soudorgues.

ROUGEMONT (de), Ingénieur-électricien.

ROUYER Julien, garde particulier, Lasalle.

A. SABATIER, doyen de la Faculté des sciences, Mont-
pellier-Carrière.

SEYNES (de), Paris.

SESTON Edouard, pasteur, présid^t du consistoire, Lasalle.

SCHIKLER (baron de), président de la délégation libérale

SOUTOUL Paul, propriétaire à Gignac (Hérault).

Société française de tempérance.

TEISSONNIÈRE Adolphe, jardinier.

TEULON-LATOUR, filateur, Lasalle.

THÉROND-Paul, filateur, Lasalle.

THÉROND Paul, fils, filateur, Lasalle.

VALDEYRON Léonce, rentier, Montpellier.

VERDEIL Louis, pharmacien, Lasalle.

VESSON Florian, négociant, Lasalle.

VESSON Ernest, Agrégé de philosophie, à Guéret.

VIALA Casimir, instituteur, St-Félix.

VIELES Adolphe, instituteur retraité, Lasalle.

VIELES Paul, pasteur, Bordeaux.

CERCLE POPULAIRE DE TEMPÉRANCE DE LASALLE

HISTORIQUE

À la suite de conférences antialcooliques faites à Lasalle, quelques personnes décidèrent de créer un mouvement pour aboutir à l'ouverture d'un café de tempérance. Dans des réunions tenues à la Mairie, il fut décidé de créer non un café mais un cercle populaire à cotisation très minime (1 fr. par an) pour ne décourager personne. Une liste d'environ 80 membres fut signée et ceux-ci nous donnèrent le mandat de créer le Cercle populaire de tempérance. Le bureau fut ainsi constitué : Président, Docteur Malzac ; Vice-Président, Henri Miermon, cordonnier ; Trésorier, Jules Deshons, greffier-expert ; Secrétaire, F. Viala, instituteur public.

Cette nomination eut lieu le 1^{er} Décembre 1898. Dès ce moment nous eûmes de nombreuses réunions. Il fallait trouver d'abord les fonds nécessaires pour créer le cercle. Une lettre-circulaire expliquant le but de notre œuvre et les avantages que pourraient en retirer nos concitoyens fut adressée, sans distinction de culte et d'opinion politique, à tous ceux qui de près ou de loin s'intéressaient à notre village. Notre appel n'eut pas lieu en vain et nous recueillîmes dans peu de mois l'argent nécessaire pour créer le cercle et faire face aux premiers frais. Nous achetâmes le matériel avec la plus grande économie ; les discussions épiques soutenues contre les fournisseurs d'Alais en resteront les témoins amusants.

Grâce à M. de Marveille, nous avons pu trouver dans des conditions inespérées un logement qui semblait fait pour nous. Ce généreux donateur a bien voulu, vu la modicité de nos ressources, nous faire une diminution de loyer assez considérable.

C'est également à l'amabilité de M. de Rougemont, concessionnaire de l'usine électrique, que nous avons dû de pouvoir éclairer nos locaux à un prix fort raisonnable.

Enfin parmi ceux qui dès la première heure nous ont aidés de leur bourse et de leurs conseils nous citerons : MM. de Quatrefages, Edouard et William de Billy, Meyrueis, conseiller général, de Blagny, de Cazenove, Chante, pasteur, l'abbé Magis, Beaux, négociant, de Schikler, Mgr Béguinot, évêque de Nîmes, A. Blanc, viticulteur, Seston pasteur, de Grenier, pasteur, etc., etc. Que ceux que nous ne nommons pas nous pardonnent, la liste de nos bienfaiteurs serait trop longue.

Cependant nous n'oublions pas ceux qui, moins fortunés, ont fait don au cercle de leur travail, tels que MM. Causse qui plaça à la grande satisfaction de tous et gratuitement les sonneries électriques, Coulon, menuisier, Randon, scieur de long, Louis Cerret, etc., etc.

Le 11 Mars 1899, notre cercle situé sur la place ouvrait enfin ses portes toutes grandes et n'a depuis cessé de bien fonctionner.

Nos membres ont à leur disposition :

1° Une salle de consommation rendue aussi attrayante que possible par un grand tableau : L'alcool voilà l'ennemi, don de M. le pasteur Chante et par des maximes et affiches anti alcooliques destinées à se graver dans la mémoire des consommateurs. Dix tables en marbre permettent à environ 60 personnes de se trouver à la fois dans la salle. Des jeux de cartes, domino et damier sont à la disposition des membres du cercle, les jeux d'argent et de hasard étant toutefois interdits par le règlement.

2° Une salle de lecture très confortable sur laquelle nous reviendrons plus loin.

3° Une salle de billard pour l'avenir quand nos ressources nous permettront d'y installer cet instrument si désiré par bon nombre de membres. Actuellement cette salle sert de vestiaire et de passage pour aller dans la salle de lecture.

4° Une salle baptisée du nom pompeux de bureau, dans laquelle nos membres peuvent s'isoler pour causer affaires ou écrire leurs lettres sur papier timbré au nom du cercle, grâce

au don d'un superbe timbre en caoutchouc fait au cercle dès ses débuts par M. Périer. De plus, dans cette salle, nos membres campagnards peuvent venir goûter avec leur famille. Cette innovation a été très appréciée par eux.

5° Une cour spacieuse et ombragée permettant de consommer pendant l'été, à l'ombre et au frais. Dans cette cour, grâce à M. Fabre, maire de Vabres, qui voulut bien nous donner un grand sapin, les jeunes gens ont placé eux-mêmes un portique de gymnastique avec agrès, don de M. Teulon-Latour ou achat du comité. Tout l'été notre jeunesse a eu là le dimanche les moyens de se fortifier les muscles et de se faire, disons-le aussi, quelques bosses sans gravité.

Le Gérant du cercle a pour lui un logement complet avec cave et grenier sur lequel nous n'insistons pas.

Les achats de denrées sont faits par le comité qui se réunit toutes les semaines pour faire la caisse et vérifier les comptes du gérant. Celui-ci n'a absolument qu'à servir les membres du cercle, tenir propre le local et soigner les denrées. Il est payé à l'année. Les bénévoles sont employés à payer les frais et à augmenter la bibliothèque.

Persuadés que les qualités essentielles d'esprit, d'intelligence et d'humour de notre race sont dues à notre produit national le vin, nous n'avons pas voulu être exclusifs et nous avons admis dans le cercle les boissons fermentées, en limitant leur dose à 1/2 litre par personne.

Les consommations prises dans le cercle sont les suivantes : Café, Bière, Limonade, Vin blanc, Vin rouge (1/2 litre par personne,) Thé, Sirops, Apéritif tempérant, (Vin blanc, sirop et limonade), Vin chaud. Leurs prix sont inférieurs de 0 fr. 10 centimes aux prix des autres cafés.

Au point de vue de la lutte anti-alcoolique nous n'avons pas voulu rester isolés, nous avons rattaché le Cercle populaire de Lasalle à la Société française de Tempérance, la plus ancienne de toutes les sociétés fondées dans le même but. Je suis heureux de relever dans la liste de ses lauréats, pour le ministère de l'instruction publique, le nom de notre dévoué secrétaire F. Viala qui s'est vu décerner une médaille de bronze.

Situation financière

Faible au début, le nombre des membres a augmenté peu à peu dans le courant de l'année à mesure que le succès du cercle se dessinait.

Il s'élève actuellement à 276 membres actifs et 119 membres donateurs, dont 14 dames.

RECETTES

Dons, cotisations ou promesses.....	1.809 60
Recettes du gérant à ce jour.....	1.871 70
TOTAL.....	3.681 30

DÉPENSES

Matériel.....	1.577 05	}	3.284 95
Marchandises, loyer, éclairage, etc	1.707 90		
En caisse ce jour.....			<u>396 35</u>

Savoir :

Entre les mains du trésorier.....	246 35
Promesses	150 00
TOTAL égal.....	<u>396 35</u>

Lasalle, le 31 décembre 1899.

Le Trésorier,

J. DESHONS.

Le nombre des diverses consommations prises au cercle jusqu'au 30 décembre inclus, sont :

Cafés, 4.070 tasses.

Bière, 605 bouteilles et 344 bocks.

Limonade, 699 bouteilles ; 1/2 bouteilles, 605.

Vin blanc, 777 litres.

Vin rouge, 279 litres.

Vin chaud, 175 verres.

Thés, 37.

Sirops, 224 verres.

Apéritifs, 68.

Ce qui porte le total des consommations prises au cercle au chiffre approximatif de 9.760.

Nous sommes bien loin encore du chiffre des consommations prises dans les autres cafés de Lasalle, mais nous ne pouvons que nous féliciter du résultat obtenu.

Nous avons certainement épargné à nos concitoyens un chiffre respectable de petits verres d'alcool et nous leur avons surtout appris à ne pas en boire ailleurs. L'habitude contractée au cercle de supprimer l'alcool après le café, se répandra, nous l'espérons, dans les autres établissements. Ce sera pour nous la meilleure récompense de nos efforts.

Elle nous permettra d'oublier les sarcasmes et les railleries grossières dont nos membres et nous-mêmes avons été abreuvés en cette occasion par quelques-uns de nos concitoyens dont l'intervention n'était pas des plus désintéressée.

Bibliothèque du Cercle

I. SALLE DE LECTURE

Lutter contre l'alcool n'est pas la seule préoccupation des fondateurs du Cercle. Si l'on arrive par ce moyen à régénérer l'homme physique, il est important aussi de ne pas oublier le citoyen et de ne pas négliger la vie intellectuelle. Cette idée, mise en pratique à l'heure actuelle dans toute la France, l'instruction et le développement intellectuel de ceux auxquels la fortune ne permet pas de suivre les écoles jusqu'à un âge avancé, a été notre deuxième idée directrice : Instruire, récréer et moraliser, telle a été notre devise.

Le comité a donc pensé qu'il convenait d'affecter une portion des ressources à la Salle de lecture et à la Bibliothèque. Il a cru pouvoir, dès la première année, consacrer environ 1/5 de son actif à cette fondation, espérant à l'avenir pouvoir faire mieux encore.

Notre salle de lecture spacieuse, ornée tout autour des murs de maximes hygiéniques, de cartes (France, Madagascar, Transvaal), de gravures agricoles, permet aux membres du cercle de pouvoir lire à toute heure, fort tranquilles, loin de la salle de consommation.

Les statuts posent un principe de neutralité politique et religieuse pour tous les livres, journaux et revues à l'usage du Cercle. C'est en observant scrupuleusement cette règle que le comité a procédé au choix des revues et journaux. Il a résolument écarté les publications qui ont un caractère trop marqué de controverse religieuse ou politique (quels que soient leurs mérites d'ailleurs). Sont seuls admis dans la salle de consommation les journaux politiques suivants : *L'Eclair*, *Le Petit Méridional*, *Le Petit Marseillais*, *L'Echo des Cévennes*. Ces journaux d'opinions très diverses étaient absolument nécessaires pour avoir les nouvelles journalières locales. Ils sont lus d'ailleurs par tous les membres et leur présence n'a pas donné lieu à des réclamations.

Les Revues mises à la disposition des membres, sur la grande table de la Salle de lecture, sont les suivantes, auxquelles le Cercle lui-même est abonné :

L'Illustration,
Gazette du Village (agricole),
Revue des Revues,
Revue Encyclopédique Larousse,
Revue des Inventions nouvelles,
Après l'Ecole,
Echo de la Semaine,
Annales politiques et littéraires,

A ces périodiques, il convient d'ajouter :

Le Monde moderne, prêté par M. le pasteur Seston,
La Revue Politique et Parlementaire, prêtée par
M. Viala.
Les Lectures pour Tous,
Bulletin de la Société des } Don
Agriculteurs de France. } de M. de MARVEILLE.
Bulletin du Syndicat central des agriculteurs
de France, don de M. Antonin THÉROND.
Le Bulletin illustré du Club Cévenol,
Le Réformiste, } Don de M. GACHE
La Paix par le Droit, } professeur.
L'Emancipation, prêtée par M. Jules DESHONS.

Le Bon Journal,
Gazette Anecdotique,
Tour du Monde,
Monde Illustré,
Illustré pour Tous,
Musée des Familles,
Hebdomadaire Illustré,
Science Française,
Science Illustrée,
Revue Géographique,
La Mère et l'Enfant.

Envoi fait gracieusement et régulièrement par M. de QUATREFAGES, (1) de la Salle de lecture du Boulevard Barbès, à Paris.

Le Bulletin de la Société française de Tempérance, à laquelle nous sommes affiliés, nous est envoyé au fur et à mesure de son apparition.

Enfin, le *Musée Social* a bien voulu aussi nous faire l'envoi régulier de ses publications et de son *Bulletin* à titre gracieux. C'est une mine fort riche de documents ayant trait à l'amélioration de la situation morale et matérielle des travailleurs. Notre Cercle ne pouvait, poursuivant le même but, qu'être heureux de recevoir ces publications.

En tout, le nombre de Revues mises à la disposition des membres du Cercle, s'élève à 30. Aussi nombreux sont les lecteurs, le dimanche en particulier. De toute cette semence intellectuelle jetée dans les cerveaux sortiront, nous en sommes certains, de nobles et de grandes idées.

II. BIBLIOTHÈQUE PROPREMENT DITE

La Revue ne sort pas, le livre peut être prêté à domicile et ainsi s'élargit et s'étend l'action de la bibliothèque.

Au début, avec nos propres fonds, nous avons acquis 35 ouvrages qui ont constitué le noyau de notre bibliothèque. Peu à peu, grâce à de généreux donateurs, notre pupille a fortement prospéré. En effet à ce premier fonds sont venus s'ajouter :

Un don considérable d'ouvrages faits par M. Devise, commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture de la Seine.

(1) Nous ne saurions trop exprimer notre reconnaissance à ce généreux donateur qui a montré, dès le début, la plus grande sympathie à notre œuvre et dont les conseils nous ont été précieux.

Le Musée social a envoyé toutes ses publications ayant trait à la coopération sous ses diverses formes.

MM. Hébrard, facteur, Muratet, De Cazenove, Gache, professeur, M^{me} de Manoël, etc., etc., ont fait don d'ouvrages divers.

Les sociétés « La Croix Bleue » et la « Société française de Tempérance » ont envoyé des brochures anti-alcooliques.

Enfin, après avoir soumis nos règlements à l'administration compétente, nous avons obtenu du Ministre de l'instruction publique, avec l'appui de MM. Meyrueis, conseiller général; Bonnaric, inspecteur d'académie et E. Gaussorgues, une concession importante de 76 volumes.

A l'heure actuelle notre bibliothèque est très prospère et fort suivie. Elle compte 262 volumes, ainsi répartis :

Agriculture.....	21
Sciences vulgarisées.....	9
Littérature et histoire.....	166
Ouvrages divers.....	50
Anti-alcooliques.....	16
TOTAL.....	262

A ce chiffre s'ajouteront les revues de l'année qui, au 1^{re} janvier, seront reliées et mises en circulation à la bibliothèque.

Au 17 décembre, le chiffre des prêts s'élevait à 290.

Il faut remarquer que la période des lectures se trouve surtout dans la saison d'hiver et que nous n'avons pas encore les résultats de l'hiver 1899-1900. Quoi qu'il en soit, le présent nous fait bien augurer de l'avenir.

Conférences populaires et soirées de famille

Notre Cercle, avons-nous dit, veut contribuer à l'éducation populaire. Pour en faire dans notre village un foyer de vie intellectuelle, il nous a paru nécessaire de compléter l'action de la bibliothèque par des conférences gratuites auxquelles nos sociétaires peuvent assister avec leurs familles.

Pendant la saison d'été ces conférences ont eu lieu dans le

jardin du cercle. En hiver, la salle de la bibliothèque est utilisée, quoique un peu restreinte pour cet usage.

Jusqu'ici ces conférences ont eu un grand succès : les auditeurs nombreux et sympathiques ont été vivement intéressés par les orateurs.

Le titre des sujets traités de mars à octobre et le nom des conférenciers suffit pour justifier cette assertion :

1° L'Education populaire, par M. Bonnaric, inspecteur d'académie.

2° Les pigeons-voyageurs et domestiques, par E. de Rouville, préparateur à la Faculté des sciences de Montpellier.

3° Foules et assemblées, par M. Gache, professeur au lycée d'Alais.

4° Les Cévennes (avec projections lumineuses), par M. Faucher.

Tous ceux qui ont assisté à ces conférences en ont retiré à la fois plaisir et profit. Ils ont pu se convaincre que l'accusation portée contre le Cercle populaire de tempérance d'être une œuvre de parti était une fausse imputation due, nous en sommes persuadés, à des détracteurs trop intéressés.

Nous venons de faire un autre essai dont les premiers résultats sont satisfaisants : les lectures populaires (genre Maurice Bouchor) comme moyen de récréation et d'instruction pendant les soirées d'hiver. Ces lectures ont lieu tous les 15 jours, le samedi soir.

A ces soirées de famille et aux conférences, nous avons eu le plaisir de voir en grand nombre les femmes et les enfants des membres du cercle. Nous désirons beaucoup favoriser cet attachement du foyer et du cercle. Celui-ci au lieu de détruire la vie de famille n'en est pour nous que la continuation et l'agrandissement.

Enfin depuis un mois M. le pasteur Ch. Bost a bien voulu mettre ses talents de musicien au service de notre œuvre. Son cours de solfège a lieu deux fois par semaine très régulièrement ; il est suivi avec non moins d'assiduité par des auditeurs de tous les âges désireux d'apprendre la musique.

En résumé nous avons cru faire œuvre utile, œuvre vraiment française et sociale dans le sens le plus élevé qu'on donne à ce mot. Les résultats obtenus par notre cercle dans le courant de l'année 1899 sont pour nous, quoique faibles, des plus encourageants.

Nous n'avons pas voulu opposer simplement le café sans alcool au café où fleurit l'absinthe ; notre idée a été plus large.

Nous avons créé le lieu de réunion où toutes les idées s'échangent librement, où le plus savant enseigne à l'ignorant, où tout se discute avec cordialité. De l'échange des idées jaillit la lumière.

Pas de sectarisme, telle a été notre devise, mais l'union pour travailler au développement physique intellectuel et moral de tous.

« Nous voulons (comme le dit si bien l'Université populaire du faubourg St-Antoine) le progrès sous toutes ses formes, le développement de l'instruction et la plus grande somme de bonheur pour tous. Nous savons que l'alcool paralyse et abrutit les intelligences et les volontés et qu'il conduit à la décadence les individus et les peuples. Nous voulons hausser les esprits et les cœurs et notre idéal est assez élevé pour accepter le concours de toutes les bonnes volontés, de toutes les opinions, de toutes les conditions sociales. »

Bien des améliorations peuvent encore s'ajouter à notre œuvre. Nous espérons l'été prochain pouvoir, dans des conférences agricoles, faire entendre aux membres du cercle la parole de ceux qui leur enseigneront comment mettre en valeur toutes les richesses que contient notre bonne terre de France.

Les exercices physiques auront aussi une large part dans nos préoccupations et nous chercherons à organiser avec les jeunes gens des réunions d'escrime, de boxe et de bâton. Tout cela viendra, nous l'espérons, peu à peu.

Nous nous efforcerons de recueillir la somme nécessaire pour acheter le billard si désiré par notre jeunesse et à cet effet nous nous permettrons de faire appel à la générosité de nos membres donateurs ou honoraires.

Nous avons suffi cette année à nos dépenses et si nos membres viennent en aussi grand nombre et plus régulièrement

encore au Cercle, le bénéfice plus grand nous permettra de faire davantage avec le concours de nos membres honoraires.

En tout cas le dévouement du Comité ne faiblira pas. Persuadés que notre œuvre est bonne, nous poursuivrons son achèvement et nous tendrons sans cesse au but que nous nous sommes proposés : faire à la France des citoyens dont on puisse dire qu'ils ont *mens sana in corpore sano* : un esprit sain dans un corps sain.

Pour le Comité du Cercle populaire de Tempérance :

Le Président, Dr MALZAC.



